



COMITE SYNDICAL DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2015 A 19 H 00

COMPTE-RENDU DE REUNION

Etaient présents

	<u>Délégués titulaires</u>	<u>Délégués suppléants</u>
CC du Bonnevalais	Pierre BENOIT, Michel BOISARD, Alain GARNIER, Pierre LECRIVAIN, Daniel BERTHOME, Bernard GUILLAUMIN, Jocelin BOUVET	Michel MARTIN, Michel THEYS
CC du Dunois	Emmanuel BIWER, Bertrand ARBOGAST.	
CC du Pays Combray	Franck PELLETIER, Marc ENAUX, Jean-François MANCEAU, Mireille REVERSE, Patrick RIVIERRE, Pierre FETTER.	Jérôme CHABOCHE.
CC du Perche Gouet	Alain EDMOND, Gérard LEGRET, Jean-Michel PELLETIER, Dominique DOUSSET, Jacqueline LETERTRE.	Alain GAUDICHAU, André BRAULT, François CHENEAU
CC des Plaines et Vallées Dunoises	Jean-Luc MARCAULT, Bernard SOLLET	
CC des 3 rivières	Christian GRIVEAU, Elisabeth BEAUDOUX, Philippe GASSELIN	
Communes	Jean-Marie HARDY (Beaumont-les-Autels), Dominique MAROQUIN (La Bourdinière-Saint-Loup), Jérôme GARNIER (La Croix-du-Perche), Laurent DESCOTTES (Mignières).	

Etaient absents et excusés :

	<u>Délégués titulaires</u>
CC du Bonnevalais	Guy BEAUREPERE, Luc BOUTFOL.
CC du Dunois	Serge HENAULT
CC du Pays Combray	Luc DESVEAUX, Laurent MAUPU, Cyril LUCAS, Jean FERRER, Marie-Paule DOS REIS, Thibaud GUILLOU, Stanislas CHARNY.
CC du Perche Gouet	Ludovic RAYMOND, Dominique PRIEUR, Jean-Claude BELFORT, Jean-Pierre SAILLARD, Patrick MARTIN, Patrick PHILIPPE, Brigitte DEROIN, Brigitte PISTRE.
CC des Plaines et Vallées Dunoises	Jean-Marcel BERNET, Jean-Marie DEVIMEUX, Bruno BROCHARD.
CC des 3 rivières	Sandrine FATIMI, Alain FAGOT, Jean-Yves DEBALLON, Christian HAMET, Didier LEBRAY, Jacky DESILES.
Communes	Eric GIRONDEAU (Authon-du-Perche), Sébastien VIVIEN (Béthonvilliers), Pierre BOUDET (Charbonnières), Vincent DOLLEANS (Chassant), Yanick FRAPSAUCE (Miermaigne), Bruno GERVAIS (Saint-Bomer), Jean-Claude VALLEE (SOIZE), Josette BRILLAND (Thiron-Gardais).

Assistaient également à la réunion : Céline MORIN, Benoit BASCIO, Sylviane PELLERAY.

Délibérations

CS 2015-10 Approbation du compte-rendu de la séance du 3 février 2015

Michel BOISARD demande si les membres du comité syndical ont bien reçu le compte-rendu de la séance du 03 février 2015 et s'ils ont des remarques à formuler. Le compte-rendu a été adressé le 10 février 2015 par courrier et courriel à l'ensemble des délégués du SMAR Loir 28.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

CS 2015-11 Réfection des berges au moulin Georges à Yèvres

Céline MORIN présente le problème d'érosion de berge au moulin Georges à Yèvres et les différentes études et investigations menées sur le site. Le bureau du SMAR Loir 28 s'est réuni à deux reprises à ce sujet, aux mois d'avril et juin, pour discuter des suites à donner. Un marché en procédure adaptée a été lancé. Seule l'entreprise CHOIGNOT a répondu à l'avis d'appel public à la concurrence au vu de la complexité d'intervention sur le site. L'entreprise propose 4 variantes pour les travaux variant de 51 930 € TTC à 69 195 € TTC. La différence de coût s'explique par la mise en place ou non d'un batardeau longitudinal permettant de travailler ou non hors d'eau.

Le syndicat a réservé une enveloppe de 60 000 € TTC pour cette opération afin de la réaliser à budget constant. Des économies seront réalisées sur d'autres travaux.

Les 2 solutions techniques envisagées sont présentées :

- Solution 1 : elle consiste à réparer la berge existante et la cavité présente sous le radier des vannes par la mise en place d'enrochements et injections de béton.
- Solution 2 : elle consiste à démolir le mur d'enrochements et mettre en des enrochements servant d'assise surplombés de caissons végétalisés.

Laurent DESCOTTES explique qu'il soutient l'avis des techniciens du syndicat qui préfèrent la solution 2. La solution 1 qui consiste à mettre en œuvre du béton constitue un pansement. La solution 2 de réfection complète est plus globale et plus pérenne et écologiquement plus intéressante. Les retours d'expérience montrent que l'eau arrive toujours à contourner le béton ou les palplanches.

Il est demandé si le syndicat aurait une possibilité de se retourner contre l'entreprise qui a fait initialement les travaux, si elle existe toujours, puisqu'il y a une malfaçon.

Céline MORIN précise que l'entreprise existe toujours mais que la durée de garantie est dépassée puisque l'ouvrage a été fait en 1995, soit il y a 20 ans.

Pierre FETTER interroge sur la propriété de l'ouvrage.

Céline MORIN répond qu'un projet de convention a déjà été présenté au propriétaire. Cette convention précise que l'intervention du SMAR Loir 28 est exceptionnelle et que la propriété de l'ouvrage reste à M. GAULT. Les modalités d'entretien et d'organisation du chantier sont également spécifiées.

Dominique DOUSSET complète en indiquant que la situation est préoccupante depuis plusieurs années. La situation avait été étudiée par l'ancien syndicat. La commune a suivi l'étude des différentes solutions proposées par BURGEAP. La solution retenue par les partenaires financiers ne convenait pas à la commune car l'Ozanne aurait été en eaux basses toute l'année dans la traversée de Yèvres. La solution retenue ne convient pas ni à l'ONEMA ni à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. La commune a sécurisé et balisé le site afin que M. Gault ne passe plus sur sa parcelle avec sa tondeuse autoportée, le terrain étant sous cavé. Les travaux doivent être réalisés avant l'hiver car le risque de rupture du mur existe. Les élus de Yèvres seront très satisfaits et reconnaissants des travaux qui pourraient être réalisés par le syndicat.

Il n'y a aucune opposition ni abstention pour la réalisation des travaux. Les deux solutions techniques seront présentées au propriétaire. Les éventuelles subventions conditionneront la solution retenue.

Michel BOISARD conclut que les membres du bureau semblent plus favorables à une solution utilisant du béton et des enrochements.

CS 2015-12 Demande de subvention 2016 pour la cellule d'animation du syndicat

Céline MORIN rappelle que le comité syndical délibère tous les ans pour solliciter les subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil régional Centre Val-de-Loire pour le financement des postes des agents du syndicat.

Aucune remarque n'étant formulée, la délibération est prise à l'unanimité des membres.

CS 2015-13 Prise en compte des espèces invasives dans les mares

Céline MORIN informe que M. DESVEAUX, élu à Bailleau-le-pin et à la communauté de communes du Pays de Combray, a demandé si le SMAR Loir 28 pouvait intervenir sur la gestion des espèces invasives dans les mares puisqu'il possède cette compétence sur les plans d'eau.

Il est précisé que le conservatoire régional d'espaces naturels peut réaliser un inventaire faune/flore et un diagnostic des mares communales. Si des espèces invasives sont présentes, la Fédération de pêche d'Eure-et-Loir, référente sur cette thématique, peut intervenir.

Il est proposé que le SMAR Loir 28 réalise un appui technique auprès des communes pour les aider dans la consultation des entreprises ou la réalisation des travaux. Une maîtrise d'ouvrage par le syndicat pourra être discutée dans le cadre du prochain contrat territorial.

Pierre FETTER confirme que l'intervention de la fédération départementale de pêche est possible pour réaliser des travaux. Financièrement un reliquat peut rester à la charge de la commune.

Gérard LEGRET souligne la nécessité de sensibiliser les élus à la reconnaissance des espèces invasives que sont la jussie, la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya.

Aucune remarque n'étant formulée, la délibération est prise à l'unanimité des membres.

CS 2015-14 Approbation du rapport d'activités 2014

Michel BOISARD rappelle que règlementairement le comité syndical est tenu d'approuver son rapport annuel d'activités. Ce-dernier a été envoyé aux membres du comité syndical avec la convocation et la note de synthèse.

Céline MORIN répertorie rapidement les principales actions menées par le syndicat en 2015.

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

CS 2015-15 Modification du programme prévisionnel 2015

Céline MORIN explique que lors de la séance du 3 février 2015, par sa délibération n°2015-07, le comité syndical a approuvé le programme prévisionnel d'actions 2015. Cette délibération est indispensable pour solliciter les subventions des différents partenaires. Au vu des résultats des consultations réalisées dans le cadre des études complémentaires à mener pour la définition des travaux de restauration de la continuité écologique à Romilly-sur-Aigre, il apparaît nécessaire de globaliser les montants prévus pour les demandes d'aides financières.

Rappel du tableau approuvé le 3 février 2015 :

Programme d'actions prévisionnel 2015	Montant prévisionnel en TTC
Etudes complémentaires restaurer la continuité écologique à Romilly-sur-Aigre	89 500 €
- Mission de maîtrise d'œuvre	33 000 €
- Etude géotechnique	20 000 €
- Etude topographique	30 000 €
- Dossier réglementaire	6 500 €

Nouvelle répartition proposée :

Programme d'actions prévisionnel 2015	Montant prévisionnel en TTC
Etudes complémentaires restaurer la continuité écologique à Romilly-sur-Aigre	89 500 €
- Mission de maîtrise d'œuvre et dossier réglementaire	39 500 €
- Etude topographique et géotechnique	50 000 €

L'enveloppe prévue au budget reste inchangée.

Aucune remarque n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Informations

1. Reprise des travaux de restauration de la végétation des berges de la Foussarde

Benoit BASCIO fait le point sur l'avancée des travaux de restauration de la végétation des berges. Les travaux ont repris sur la Foussarde sur la commune de la Croix-du-Perche depuis jeudi 10 septembre et débutent sur l'Aigre depuis lundi 14 septembre.

Une fois la Foussarde terminée sur la Croix-du-Perche, les travaux reprendront à Vieuvicq.

André BRAULT précise que les travaux de restauration de la végétation des berges réalisés par le SMAR Loir 28 sur ces parcelles ont été très bien faits. Il souligne le professionnalisme de l'entreprise.

2. Présentation des travaux de renaturation de l'Yerre à Arrou

Benoit BASCIO présente les travaux réalisés sur l'Yerre pour restaurer la végétation de ses berges et diversifier ses écoulements.

Christian GRIVEAUX explique que les travaux réalisés sont formidables. Il souligne la clarté des explications données et des conventions. Les travaux ont été très bien réalisés. Le site a été très bien remis en état par les entreprises. Il n'y a eu aucune gêne pour la baignade. Maintenant, on découvre qu'il y a une rivière à Arrou. La commune a même acheté des bancs pour mettre le long de la promenade. Il est normal que les blocs bougent puisque la rivière est un milieu vivant. Il demande si le film réalisé pourra être mis à disposition de la commune pour une projection mensuelle avant la séance de cinéma.

Céline MORIN confirme que cette utilisation est possible. Le film sera mis en ligne sur le site internet du syndicat et à disposition des communes et communautés de communes qui le demande.

3. Création d'abreuvoirs programmée

Benoit BASCIO présente les abreuvoirs prévus cette année répartis sur les communes d'Arrou (Yerre), Châteaudun (Loir), Montigny-le-Gannelon (Loir), Saint-Denis-les-Ponts (Loir) et Unverre (Ozanne).

Gérard LEGRET demande si, au vu de la faiblesse des débits de cet été, des éleveurs ont porté des réclamations sur les abreuvoirs réalisés les années précédentes par le syndicat.

Benoit BASCIO répond que le syndicat n'a enregistré aucune plainte à ce sujet.

4. Bilan de la campagne 2015 des travaux de curage des vallées

Céline MORIN présente le bilan des travaux de curage réalisés cette année sur les communes de Bullou, Dangeau, Dampierre-sous-Brou, Illiers-Combray, La Bourdinière-Saint-Loup, Montharville et Unverre. Près de 13 km de vallées ont été curés. Les conditions étaient exceptionnellement bonnes cette année ce qui a permis à l'entreprise d'effectuer rapidement les travaux.

Michel BOISARD informe qu'il n'est pas toujours facile de réaliser ces travaux car les agriculteurs doivent accepter la terre sur leurs parcelles.

Alain EDMOND précise d'un agriculteur trouvait finalement que cela faisait trop de terres sur le chemin et que la terre a donc été mise à sa demande sur son champ.

5. Avancement des opérations de restauration de la continuité écologique

Céline MORIN rappelle l'avancement du projet de restauration de la continuité écologique à Romilly-sur-Aigre. L'étude de BURGEAP est achevée. L'étude de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'effacement de l'ouvrage de Romilly-sur-Aigre a été confiée au bureau d'études IRH au mois de juillet. Le prestataire pour la réalisation des levés topographiques a été choisi.

Une mise en concurrence est en cours pour le choix du prestataire pour l'étude géotechnique. Le bureau d'études doit rendre l'avant-projet précisant les travaux avant la fin d'année.

6. Actions de communication réalisées au cours du 1^{er} semestre

Rappel des actions de communication réalisées :

- Elaboration et diffusion de la plaquette de présentation des activités du syndicat
- Visite de terrain du 18 avril 2015 : sites avant et après travaux réalisés par le syndicat
- Visite grand public du 3 juin 2015 : découverte des travaux réalisés par le syndicat au château de Frazé
- Film en cours de réalisation sur la base des travaux effectués à Arrou
- Pose de panneaux d'information prévue à Arrou pour valoriser les travaux de renaturation
- Divers articles dans la presse

7. Dates et évènements à retenir

6 octobre à 15h00 : Inauguration des travaux à Arrou

Visite des travaux réalisés, projection en avant-première du film et verre de l'amitié.

21 octobre à 18h00 salle des fêtes de Bonneval :

Réunion de présentation des activités du SMAR Loir 28 depuis sa création et présentation des nouveautés introduites par la GEMAPI (présentation de la DDT 28).

Semaine 49 : Débat d'orientations budgétaires


Michel BOISARD remercie la commune de Magny et son maire, Jean-François MANCEAU, pour le prêt de la salle, toutes les salles étant prises sur la commune de Bonneval.

Jean-François MANCEAU répond que les délégués du SMAR Loir 28 seront toujours les bienvenus.

La séance est levée à 20h45.

Bonneval, le 22 septembre 2015

Michel BOISARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M Boisard', is written over a horizontal line.

Président du SMAR Loir 28